



Institut de Formation
Pédagogique
Enseignement Catholique
Nord - Pas de Calais

Formation Continue des Personnels OGEC

1^{er} et 2nd degrés • 2018 - 2019

Fiche
n° 01

Formation à destination des EVS-ASH • Les incontournables

Responsable : Maud AGASSE
Intervenants : Equipe de formateurs ASH de l'IFP
Public : EVS - ASH



5 SESSIONS AU CHOIX

IFP Site de LILLE

1. du 20 au 22/11/2018
ou
2. du 15 au 17/01/2019
ou
3. du 12 au 14/03/2019

IFP Site d'ARRAS

4. du 04 au 06/12/2018
ou
5. du 22 au 24/01/2019

Durée : **18 heures**

RENSEIGNEMENTS

Maud AGASSE

Responsable de
formation
magasse@ifp-npdc.fr

Chantal LEPRETRE

Assistante
clepretre@ifp-npdc.fr
03 20 21 97 88

Adhérent à l'Université
catholique de Lille

LILLE

236 rue du faubourg
de Roubaix - 59041 Lille
Tél. 03 20 21 97 80
Fax 03 20 31 36 65

Parce qu'il facilite la scolarisation de l'élève porteur de handicap et intervient en appui des enseignants, l'EVS-ASH a besoin de se doter de repères et de conseils pour aider l'élève et acquérir les compétences nécessaires à sa fonction.

En lien avec le groupe régional ASH de l'Enseignement Catholique du Nord Pas-de-Calais, l'IFP propose aux EVS-ASH une formation afin de clarifier leurs missions au sein des classes dans le respect de l'accueil des élèves porteurs de handicap. Afin de répondre aux différentes situations, l'IFP organise une formation de 18 heures (sur LILLE ou sur ARRAS).

Contenu :

- Les fonctions et missions de l'EVS-ASH, son partenariat avec les équipes.
- Les besoins des élèves présentant des troubles du spectre autistique.
- Les réponses aux besoins d'élèves porteurs de troubles spécifiques des apprentissages (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie, dysphonie...).
- Exemple de partenariat : comprendre le métier d'ergothérapeute pour mieux accompagner l'élève.

Démarches administratives :

- ➔ **1^{ère} étape** : Retour du **bulletin d'inscription** à **Chantal LEPRETRE** - Institut de Formation Pédagogique - 236 rue du faubourg de Roubaix - 59041 LILLE CEDEX.
- ➔ **2^{ème} étape** : Envoi par l'IFP de la **Convention** et du **programme de formation**.
- ➔ **3^{ème} étape** : Demande de **prise en charge financière OPCALIA** par l'établissement. Sans cette démarche, la formation sera facturée à l'établissement. **Ne pas oublier de joindre la convention signée avec l'IFP et le programme.**

COUT DE LA FORMATION : 270,00 € - 18 heures

- IFP Site d'AMIENS : 384 rue Saint-Fuscien - BP 40008 - 80030 AMIENS Cedex 01
- IFP Site d'ARRAS : 17 avenue Michonneau - 62000 ARRAS
- IFP Site de LILLE : 236 rue du faubourg de Roubaix - 59041 LILLE CEDEX